

Rapport de Prédiagnostic écologique bibliographique :

Département de la Gironde – Commune de Sainte-Terre



Source : Aedes Énergies, 2026

Sommaire

I.	INTRODUCTION.....	5
II.	METHODOLOGIE	6
1.	DELIMITATION DES AIRES D'ETUDES.....	6
2.	BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE.....	7
III.	CONTEXTE ECOLOGIQUE.....	8
1.	ZONAGES DU PATRIMOINE NATUREL.....	9
1.	<i>Zone Natura 2000.....</i>	<i>9</i>
2.	<i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique</i>	<i>12</i>
2.	PROTECTIONS REGLEMENTAIRES : SCHEMA DE COHERENCE ECOLOGIQUE (SRCE)	14
3.	PROTECTION AU TITRE D'UN TEXTE INTERNATIONAL : RESERVE DE BIOSPHERE.....	16
4.	OUTIL DE CONSERVATION DES ESPECES : PLAN NATIONAUX D'ACTION.....	18
5.	SYNTHESE DES ENJEUX DU CONTEXTE ECOLOGIQUE	19
IV.	RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LA COMMUNE DE SAINTE-TERRE (33)	21
1.	FLORE.....	21
1.	<i>Flore à enjeu de conservation</i>	<i>21</i>
2.	<i>Espèces exotiques envahissantes</i>	<i>24</i>
2.	FAUNE.....	27
1.	<i>Synthèse.....</i>	<i>27</i>
2.	<i>Méthodologie de hiérarchisation des enjeux</i>	<i>27</i>
3.	<i>Avifaune</i>	<i>28</i>
4.	<i>Mammifères (hors chiroptères).....</i>	<i>31</i>
5.	<i>Chiroptères</i>	<i>32</i>
6.	<i>Herpétofaune</i>	<i>33</i>
7.	<i>Entomofaune.....</i>	<i>34</i>
V.	SYNTHESE DES ENJEUX	35
VI.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	36

Glossaire

AEE : Aire d'étude élargie

AEI : Aire d'étude immédiate

AER : Aire d'étude rapprochée

APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope

CNB : Conservatoire botanique national

ENS : Espace naturel sensible

INPN : Inventaire national du patrimoine naturel

LPO : Ligue pour la protection des oiseaux

LR : Liste rouge

PLU(i) : Plan local d'urbanisme (intercommunal)

PN : Protection nationale

PNA : Plan national d'action

PNR : Parc naturel régional

SRCE : Schéma régional de cohérence écologique

ZIP : Zone d'implantation potentielle

ZPS : Zone de protection spéciale

ZSC : Zone spéciale de conservation

Cortège d'espèces : Ensemble d'espèces partageant des caractéristiques écologiques ou biologiques communes dans un habitat donné.

Directive Habitat-Faune-Flore : La directive de l'Union européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages. Elle a pour but de maintenir ou de rétablir la biodiversité de l'Union européenne. Pour cela elle vise à recenser, protéger et gérer les sites d'intérêt communautaire présents sur le territoire de l'Union.

Directive Oiseaux : La directive 2009/147/CE (appelée plus généralement directive Oiseaux) du 30 novembre 2009 est une directive prise par l'Union européenne afin de promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen. Elle s'applique aux oiseaux eux-mêmes ainsi qu'à leurs nids, leurs œufs et leurs habitats.

Messicole : Plantes « habitant les moissons ». Ces plantes vivent de façon stricte ou préférentielle dans les cultures agricoles.

Plans nationaux d'action en faveur des espèces menacées (PNA) : Outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

Tables des Figures

Figure 1 : Zone d'implantation potentielle du site d'étude (terÉCO, 2026)	5
Figure 2 : Localisation des aires d'études du projet (terÉCO, 2026).....	6
Figure 3 : Localisation des Zones Natura 2000 comprises dans l'AEE (terÉCO, 2026)	11
Figure 4 : Localisation des ZNIEFF comprises dans l'AEE (terÉCO, 2026)	13
Figure 5 : Trame verte et bleue au sein de l'AER (terÉCO, 2026)	14
Figure 6 : Trame verte et bleue au sein de l'AEE (terÉCO, 2026).....	15
Figure 7 : Localisation de la Réserve de Biosphère comprise dans l'AEE (terÉCO, 2026)	17
Figure 8 : Zonages liés au patrimoine naturel dans les aires d'études de la zone de projet de Sainte-Terre (terÉCO, 2026).....	20

Table des Tableaux

Tableau 1 : Localisation du projet par rapport aux périmètres de protection et aux zones d'inventaires déterminants (terÉCO, 2026)	8
Tableau 2 : Caractéristiques des Zones Natura 2000 de l'AEE (terÉCO, 2026)	9
Tableau 3 : Caractéristiques des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique Faunistiques et Floristiques de l'AEE (terÉCO, 2026)	12
Tableau 4 : Caractéristiques de la Réserve de biosphère présente au sein de l'AEE (terÉCO, 2026)	16
Tableau 5 : Synthèse du contexte écologique (terÉCO, 2026)	19
Tableau 6 : Espèces floristiques à enjeux présentes dans la maille 5x5 km dans laquelle se trouve le projet de Sainte-Terre (terECO, 2026)	22
Tableau 7 : Espèces exotiques envahissantes présentes dans la maille 5x5 km dans laquelle se trouve le projet de Sainte-Terre	24
Tableau 8 : Tableau de synthèse de la bibliographie relative à la faune (terÉCO, 2026).....	27
Tableau 9 : Résultats de hiérarchisation des enjeux de conservation (source : Note de résultats – référentiels et bio-évaluation – Hiérarchisation des enjeux de conservation régionaux, Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA).....	28
Tableau 10 : Avifaune à enjeux à minima notables présents dans la commune d'étude selon la bibliographie (terÉCO, 2026)	29
Tableau 11 : Mammifères à enjeux de conservation à minima notable présents dans la commune de projet selon la bibliographie (terÉCO, 2026).....	31
Tableau 12 : Chiroptères présents dans la maille 10 x 10 km où se trouve le projet selon l'ARB (terÉCO, 2026).....	32
Tableau 13 : Herpétofaune à enjeux de conservation à minima notable présents dans la commune de projet selon la bibliographie (terÉCO, 2026).....	33
Tableau 14 : Synthèse des enjeux sur site (terÉCO, 2026)	35

I. Introduction

La société française Aedes Énergies, spécialisée dans la production d'énergie issue de ressources renouvelables, souhaite implanter une centrale agrivoltaïque, sur la commune de Sainte-Terre, au sein du département de la Gironde, en région Nouvelle-Aquitaine. Le projet concerne 9 ha de friches agricoles qui ne sont plus déclarées au Registre Parcellaire Graphique (RPG). Les parcelles étaient déclarées au RPG en tant que raisin de cuve de 2015 à 2020. Les vignes ont cependant été arrachées en 2025. Des boisements sont présents au nord-ouest de la ZIP. De plus, le département de la Dordogne se situe à environ 300 m à l'ouest de la ZIP.

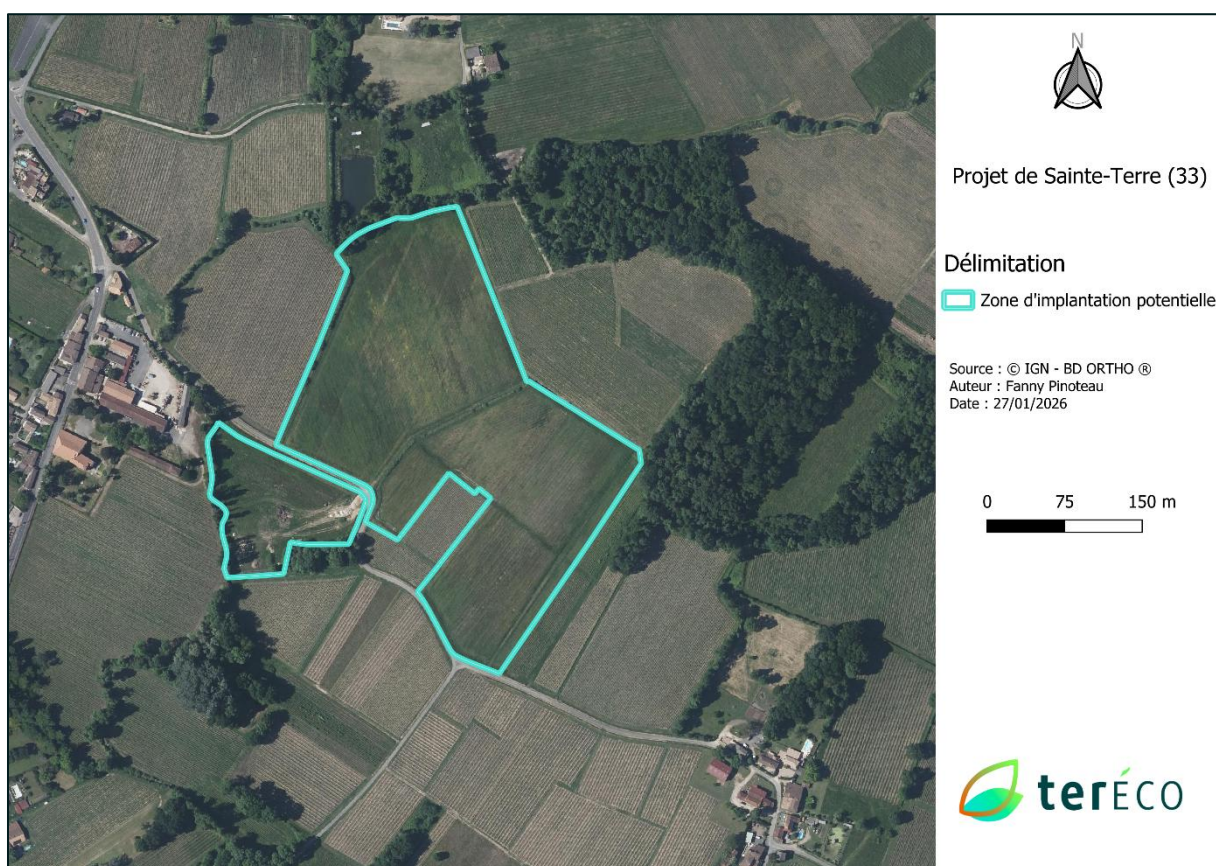


Figure 1 : Zone d'implantation potentielle du site d'étude (terÉCO, 2026)

L'objectif du présent rapport est d'évaluer et de présenter les sensibilités écologiques de la zone de projet. L'étude mettra en avant les enjeux liés au patrimoine naturel, en s'appuyant sur les données bibliographiques disponibles.

II. Méthodologie

1. Délimitation des aires d'études

Dans le cadre du Prédiagnostic écologique bibliographique, les trois aires d'études suivantes ont été définies :

- **L'aire d'étude immédiate** : correspondant à l'emprise du projet, d'une surface de 9 ha, et susceptible de percevoir les éventuelles nuisances directes liées au projet en phase de travaux et/ou phase d'exploitation pour les espèces peu mobiles.
- **L'aire d'étude rapprochée** : correspondant à une zone de 100m autour de l'emprise du projet, et susceptible de percevoir les éventuelles nuisances liées au projet en phase de travaux et/ou phase d'exploitation pour les espèces mobiles.
- **L'aire d'étude éloignée** : correspondant à une zone tampon de 5 km autour de l'aire d'étude immédiate. Cette zone correspond à l'environnement écologique dans lequel s'insère le projet. C'est l'aire d'étude permettant une analyse globale du contexte écologique de l'aire d'étude immédiate.

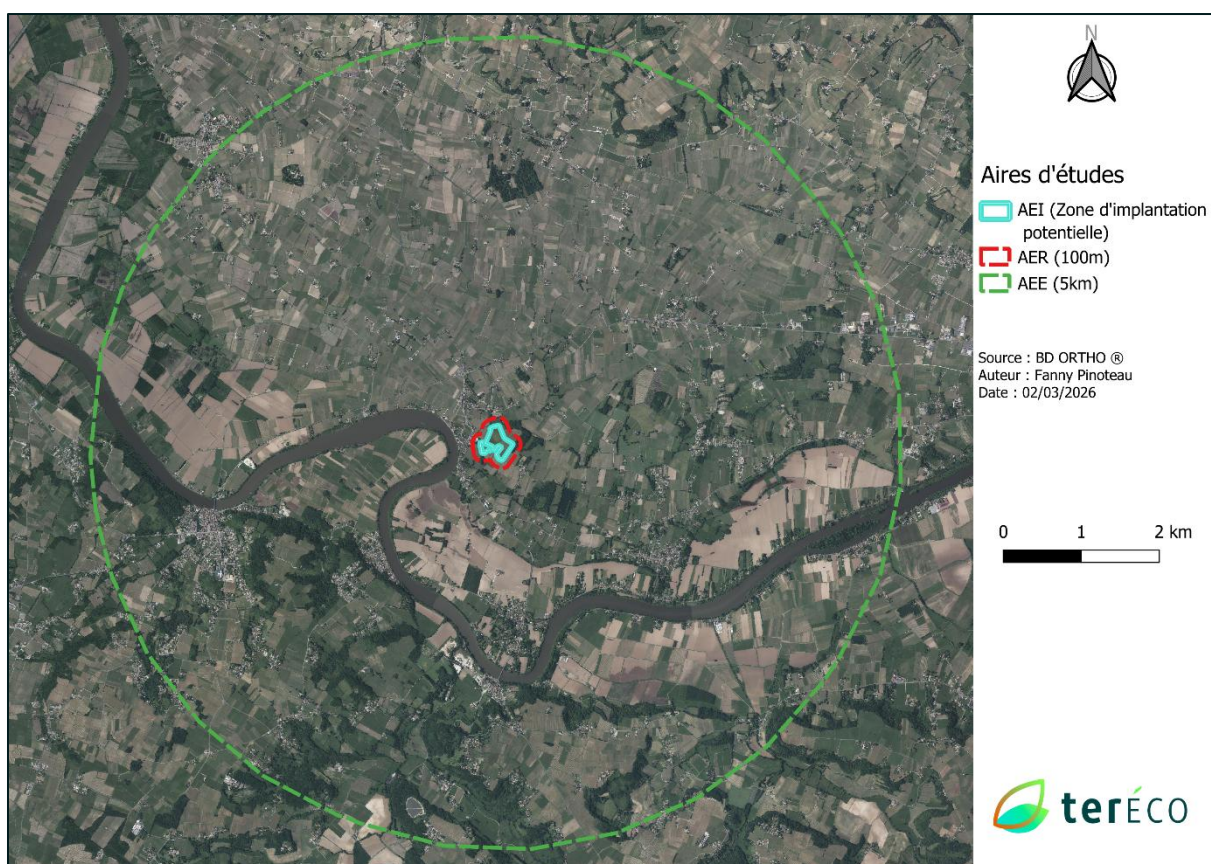


Figure 2 : Localisation des aires d'études du projet (terÉCO, 2026)

2. Bibliographie consultée

La bibliographie disponible a été consultée afin de collecter les informations existantes sur la zone de projet et ses alentours. Les bases de données suivantes ont été consultées :

- LPO Nouvelle-Aquitaine ;
- Faune Nouvelle-Aquitaine ;
- Portail FAUNA ;
- Observatoire de la Biodiversité Végétale (OBV) Nouvelle-Aquitaine ;
- Observatoire National des Mammifères - SFEPM ;
- INPN ;
- UICN ;
- Listes rouges nationales et régionales ;
- Listes rouges de la flore vasculaire de France métropolitaine (2019) ;
- Listes rouges de la flore vasculaire départementale et régionale ;
- Annexe II de la Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ;
- Arrêté du 20 janvier 1982 et Arrêté modificatif du 23 mai 2013 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national ;
- Arrêtés relatifs aux listes des espèces végétales protégées dans le département et en région complétant la liste nationale ;
- Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés - UICN France, FCBN & MNHN (2012) ;
- Liste rouge des orchidées de France métropolitaine – Chapitre Orchidées de France métropolitaine - UICN France, FCBN et MNHN & SFO (2009) ;

III. Contexte écologique

Le contexte écologique permet d'identifier les périmètres écologiques aux abords de la zone de projet. L'aire d'étude éloignée, c'est-à-dire un rayon de 5 kilomètres autour de la zone de projet, a été considérée pour présenter ce contexte écologique.

Le tableau suivant présente la localisation du site vis-à-vis des zonages du patrimoine naturel et des périmètres de protection réglementaire, contractuelle et foncière.

Tableau 1 : Localisation du projet par rapport aux périmètres de protection et aux zones d'inventaires déterminants (terÉCO, 2026)

Type	Statut	Présence au sein de l'AEE	Présence au sein de l'AER
Zonage du patrimoine naturel	Zones Natura 2000	OUI	NON
	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	OUI	NON
Protections réglementaires	Arrêté de Protection de Biotope (APPB)	NON	NON
	Réserve Naturelle Nationale	NON	NON
	Réserve Naturelle Régionale	NON	NON
	Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)	OUI	OUI
Protections contractuelles	Parc Naturel National	NON	NON
	Parc Naturel Régional (PNR)	NON	NON
Protections par la maîtrise foncière	Espaces Naturels Sensibles (ENS)	NON	NON
	Terrain acquis par un conservatoire d'Espaces Naturels	NON	NON
Protection au titre d'un texte international	Réserve de biosphère	OUI	OUI
	Zones humides d'importance internationale (RAMSAR)	NON	NON
Outil de conservation des espèces	Plan Nationaux d'action (PNA)	OUI	OUI

Seuls les zonages, protections et outils de conservations recensés dans les aires d'études (jusqu'à 5km autour de la ZIP) du projet sont décrits et analysés dans les parties suivantes.

1. Zonages du patrimoine naturel

1. Zone Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen formé à terme par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) en application respectivement de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitats (Préfète du Loiret, 2024) :

- **La directive « Oiseaux »** (1979) propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. Plus de 3000 sites ont été classés par les États de l'Union en tant que Zones de Protection Spéciales (ZPS).
- **La directive « Habitats faune flore »** (1992) établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leur habitat. Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), actuellement plus de 20000 pour 12% du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées.

Le tableau ci-après présente les Zones Natura 2000 présentes au sein des aires d'études :

Tableau 2 : Caractéristiques des Zones Natura 2000 de l'AEI (terÉCO, 2026)

Identifiant	Intitulé	Surface (ha)	Distance à l'AEI	Probable contrainte réglementaire vis-à-vis de la zone d'étude élargie
FR7200660	La Dordogne	5685	300 m	En fonction des espèces présentes
FR7200690	Réseau hydrographique de l'Engranne	633	2,2 km	

Deux Zones Natura 2000 (ZSC) se trouvent dans l'Aire d'étude élargie. Celles-ci se trouvant à environ 300m et 2,2km du site d'étude, les espèces mobiles de ces zones pourraient se retrouver ponctuellement sur le site d'étude.

La zone Natura 2000 FR7200660 « La Dordogne » comporte 14 espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE. Il s'agit de 10 poissons, 1 mammifère inféodé aux milieux aquatiques (*lutra lutra*), 1 plante et deux odonates (*Oxygastra curtisii* et *Coenagrion mercuriale*). Ainsi, l'ensemble de ces espèces sont inféodées aux milieux humides et aquatiques ou sont peu mobiles. Ces taxons ne devraient pas être impactés par le projet, bien qu'une attention doive être apportée à leur potentielle présence ponctuelle sur le site d'étude (*Lutra lutra*, *Oxygastra curtisii* et *Coenagrion mercuriale*).

La zone Natura 2000 FR7200690 « Réseau hydrographique de l'Engranne » comporte 14 espèces d'intérêt communautaire. Il s'agit de 6 espèces de chiroptères, 2 espèces de mammifères inféodés aux milieux aquatiques ou zones humides (*Lutra lutra* et *Mustela lutreola*), une espèce de poisson, et une espèce de reptile semi-aquatique (*Emys orbicularis*), 2 espèces de papillons de jour (*Euphydryas aurinia* et *Lycaena dispar*) et de 2 espèces d'odonates (*Oxygastra curtisii* et *Coenagrion mercuriale*). Ainsi, la plupart de ces espèces sont inféodées aux zones humides ou sont peu mobiles, excepté les deux espèces de papillons de jour et les six espèces de chiroptères. Une attention devra être apportée à leur potentielle présence sur le site d'étude, particulièrement les chiroptères au vu des boisements présents au nord-est de la ZIP.



Figure 3 : Localisation des Zones Natura 2000 comprises dans l'AEE (terÉCO, 2026)

2. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Selon l'INPN, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance, mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

On distingue deux types de ZNIEFF :

- ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire (INPN) ;
- ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riche que les milieux alentour (INPN)

Le tableau ci-après liste les ZNIEFF présentes au sein de l'aire d'étude éloignée :

Tableau 3 : Caractéristiques des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique Faunistiques et Floristiques de l'AEE (terÉCO, 2026)

Identifiant	Intitulé	Surface (ha)	Distance à l'AEI	Probable contrainte réglementaire
ZNIEFF de type I				
720020067	FRAYERE DE SAINT-JEAN-DE-BLAIGNAC	3	2,5 km	Non
720020067	COTEAUX CALCAIRES A L'EST DE SAINT-EMILION	44	4 km	
ZNIEFF de type II				
720020014	LA DORDOGNE	5531	300 m	Non
720015756	VALLEE ET COTEAUX DE L'ENGRANNE	1870	2,3 km	
720007942	COTEAUX CALCAIRES DE SAINT-EMILIION A CASTILLON-LA-BATAILLE	172	3,9 km	

Au total, deux ZNIEFF de type I et trois ZNIEFF de type II sont présentes dans l'Aire d'étude éloignée. Cependant le site d'étude n'est compris dans aucun de ces zonages.

L'AEI se trouve néanmoins à proximité de la ZNIEFF de type II : 720020014 « LA DORDOGNE ». Cette ZNIEFF comporte 4 espèces de végétaux phanérogames déterminants, toutes inféodées aux milieux aquatiques, humides ou temporairement humides. Il conviendra de vérifier la potentielle présence de ces espèces dans le cas où des milieux favorables à ces espèces soient présents sur la zone d'étude.



Figure 4 : Localisation des ZNIEFF comprises dans l'AEE (terÉCO, 2026)

2. Protections réglementaires : Schéma de Cohérence Ecologique (SRCE)

Conformément à l'article L371-3 du Code de l'environnement, le Schéma Régional de Cohérence Écologique constitue un document cadre régional qui vise à l'identification et à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue régionale (DREAL Nouvelle-Aquitaine).

Il comporte les informations suivantes :

- La présentation des enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la restauration des continuités écologiques
- Un volet identifiant l'ensemble des composantes de la Trame Verte et Bleue
- Une cartographie de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la région
- Les mesures contractuelles mobilisables pour la préservation ou la restauration des continuités écologiques
- Les mesures prévues pour accompagner la mise en œuvre des continuités écologiques.

Les cartographies des trames vertes et bleues de l'Aire d'étude éloignée sont présentées ci-dessous :

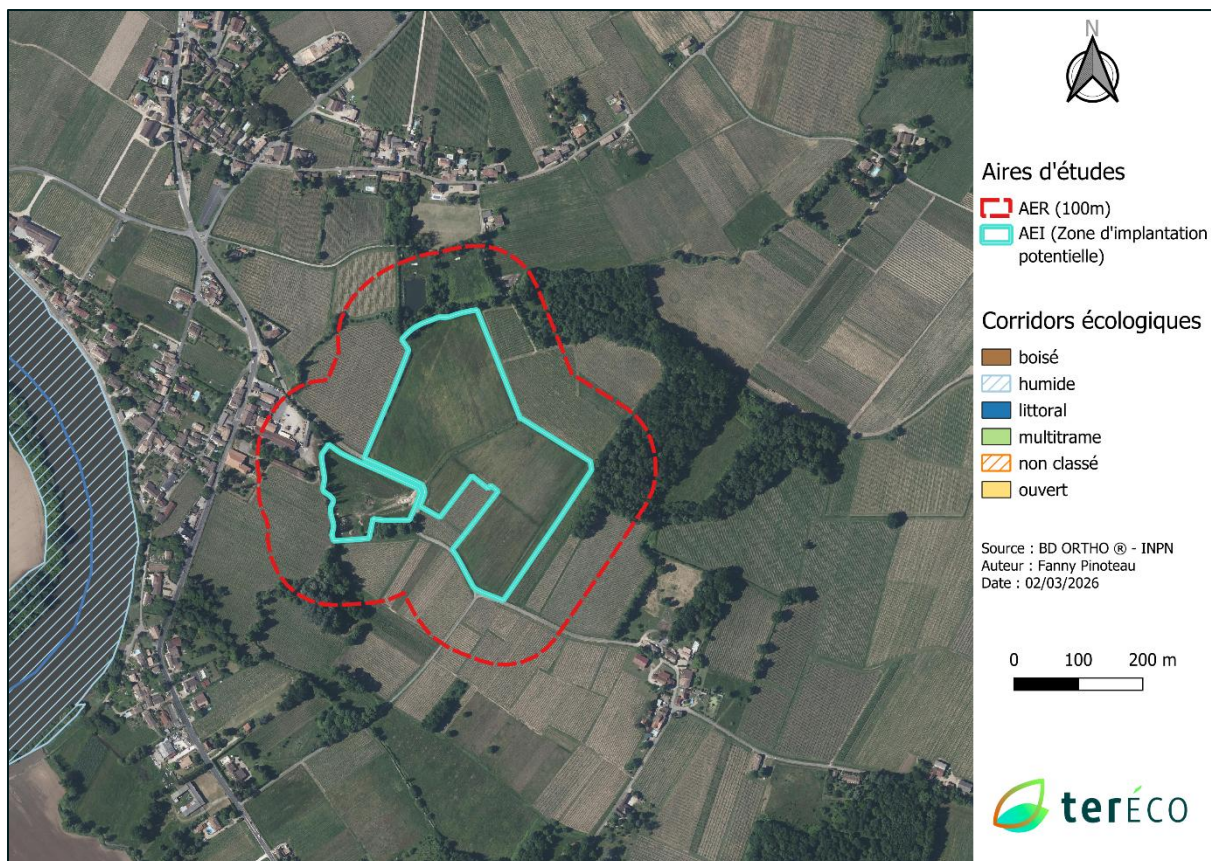


Figure 5 : Trame verte et bleue au sein de l'AER (terÉCO, 2026)



Figure 6 : Trame verte et bleue au sein de l'AEE (terÉCO, 2026)

La zone de projet est située à environ 300 m d'un corridor humide suivant la rivière « La Dordogne ». Cette rivière s'étend sur environ 483 km et conflue avec la Garonne pour former l'estuaire de la Gironde. Cependant, l'aire d'étude rapprochée ne contenant qu'un cours d'eau de faible envergure pouvant être asséché, et pas de corridor humide, il n'est susceptible d'abriter que de façon ponctuelle des espèces inféodées aux milieux humides.

L'AEE est majoritairement concernée par des corridors humides suivant le réseau hydrographique de cette aire d'étude.

3. Protection au titre d'un texte international : Réserve de Biosphère

Une Réserve de biosphère est un lieu d'apprentissage et d'expérimentation du développement durable. C'est un territoire engagé pour la préservation des paysages, des écosystèmes et des espèces. Dans ces réserves de biosphère, un équilibre entre la nature et les activités humaines souhaite être conservé. Ainsi, chaque réserve favorise des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable (Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne).

Les réserves de biosphère se composent de trois zones interdépendantes :

- **L'aire centrale** comprend une zone strictement protégée qui contribue à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique.
- **La zone tampon** entoure ou jouxte l'aire centrale et est utilisée pour des activités compatibles avec des pratiques écologiquement viables susceptibles de renforcer la recherche, le suivi, la formation et l'éducation scientifiques.
- **L'aire de transition** est la zone où les communautés encouragent des activités économiques et humaines durables des points de vue socioculturel et écologique.

Le tableau ci-après liste la réserve de biosphère présente au sein de l'aire d'étude éloignée :

Tableau 4 : Caractéristiques de la Réserve de biosphère présente au sein de l'AEE (terÉCO, 2026)

Identifiant	Intitulé	Surface (km ²)	Distance à l'AEI
FR6400011	Bassin de la Dordogne (Zone tampon)	507001	0 km

L'aire d'étude est comprise dans la zone tampon de la réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne. Cette zone est calée sur le lit majeur de la rivière Dordogne et de ses deux principaux affluents (la Vézère et l'Isle). Dans cette zone entourant la zone centrale, les acteurs doivent œuvrer pour que les activités qui y sont exercées soient compatibles avec l'objectif de conservation des milieux (Biosphère Bassin Dordogne). Ainsi, les milieux à enjeux faunistiques et floristiques de la zone d'étude doivent être au maximum évité.

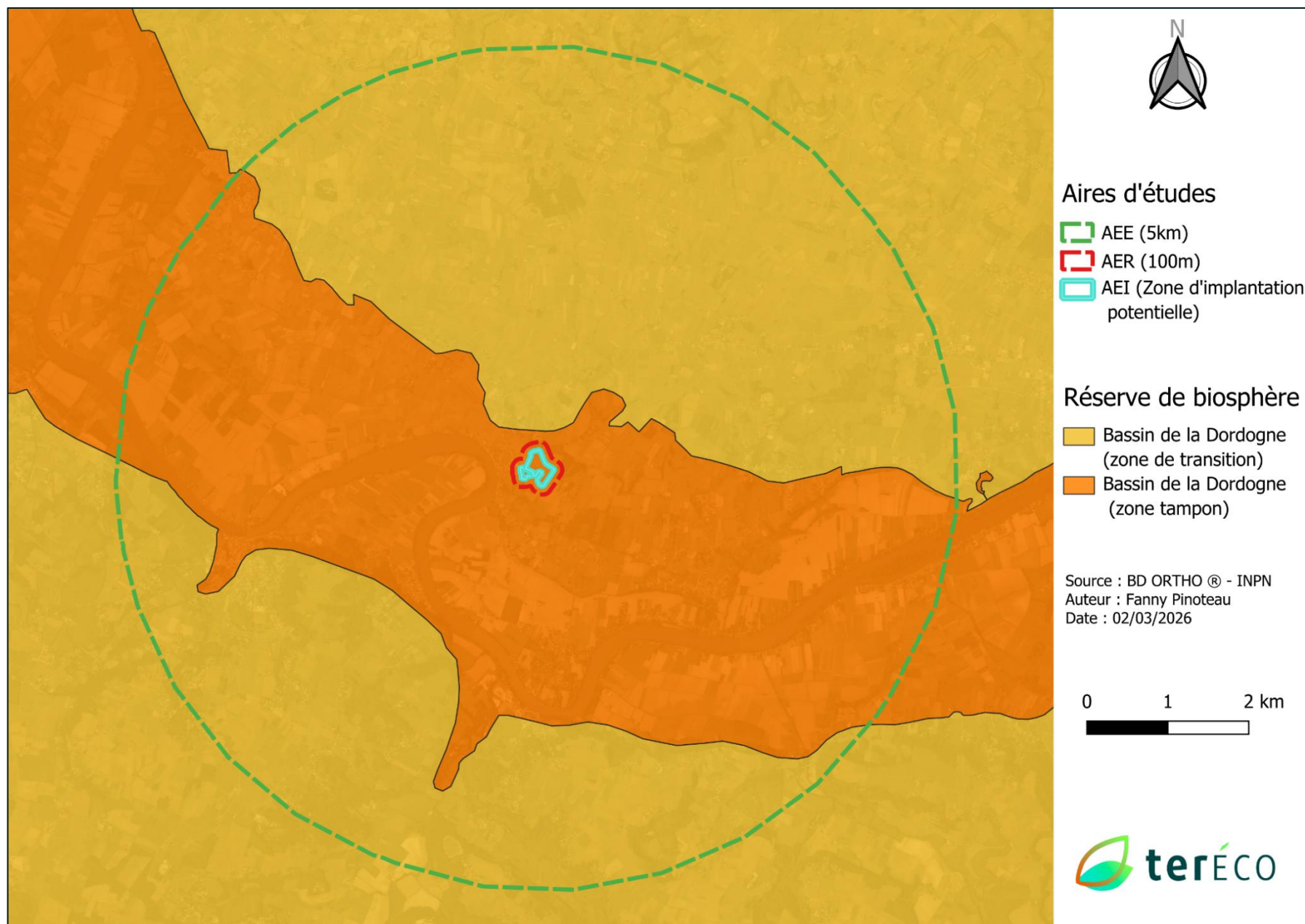


Figure 7 : Localisation de la Réserve de Biosphère comprise dans l'AEE (terÉCO, 2026)

4. Outil de conservation des Espèces : Plan Nationaux d'action

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques et opérationnels visant à renforcer la conservation ou le rétablissement d'espèces de faune et de flore sauvages menacées.

La DREAL Nouvelle-Aquitaine est fortement engagée dans la protection des espèces menacées à travers la coordination de plusieurs PNA. Sur l'ensemble des PNA lancés par le ministère, la DREAL Nouvelle-Aquitaine coordonne au niveau national **9 PNA faune** concernant : le Gypaète barbu, le Vautour percnoptère, le Vautour fauve, l'Outarde canepetière, le Vison d'Europe, la Loutre d'Europe, le Lézard ocellé et le Calotriton des Pyrénées et la Grenouille des Pyrénées. De plus, la région coordonne **1 PNA Flore/ milieux naturels** concernant : la végétation des bords d'étangs arrière-littoraux des Landes et de la Gironde (DREAL Nouvelle-Aquitaine).

De plus, **35 espèces ou groupes d'espèces à PNA peuvent être rencontrés sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine** coordonnés par d'autres DREAL concernant (DREAL Nouvelle-Aquitaine) :

- Les amphibiens et reptiles (Sonneur à ventre jaune et Cistude d'Europe),
- Les insectes (papillons de jour, pollinisateurs et odonates)
- Les mammifères (Loup gris, Ours brun, chiroptères, Desman des Pyrénées et Bouquetin ibérique)
- Les oiseaux (Milan Royal)
- Les mollusques (Mulette perlière)
- Flore et habitats naturels (Aster des Pyrénées, plantes messicoles)

Ainsi, bien que les PNA n'aient pas de portée réglementaire, les espèces dont ils font l'objet sont protégées au niveau national, il conviendra donc d'avoir une attention particulière vis-à-vis des espèces de ces PNA.

5. Synthèse des enjeux du contexte écologique

Ci-dessous est présenté le tableau récapitulant les enjeux issus de la bibliographie du contexte écologique.

Tableau 5 : Synthèse du contexte écologique (terÉCO, 2026)

Identifiant	Intitulé	Distance par rapport au site d'étude
Zone Natura 2000		
FR7200660	La Dordogne	300 m
FR7200690	Réseau hydrographique de l'Engranne	2,2 km
ZNIEFF de type I		
720020067	FRAYERE DE SAINT-JEAN-DE-BLAIGNAC	2,5 km
720020067	COTEAUX CALCAIRES A L'EST DE SAINT-EMILION	4 km
ZNIEFF de type II		
720020014	LA DORDOGNE	300m
720015756	VALLEE ET COTEAUC DE L'ENGRANNE	2,3 km
720007942	COTEAUX CALCAIRES DE SAINT-EMILION A CASTILLON-LA-BATAILLE	3,9 km
Réserve de Biosphère		
FR6400011	Bassin de la Dordogne (Zone tampon)	0 km

La zone d'étude est comprise au sein de la zone tampon de la réserve de Biosphère du bassin de la Dordogne. Les acteurs de cette zone tampon doivent œuvrer pour que les activités qui y sont exercées soient compatibles avec un objectif de conservation des milieux (Biosphère Bassin Dordogne.) Ainsi, les milieux à enjeux faunistique et floristique de la zone d'étude doivent être au maximum évité.

Le site d'étude est également compris au sein de plans nationaux d'actions qui n'ont pas de portée réglementaire. Néanmoins, les espèces dont ils font l'objet sont protégées au niveau national.

Cependant, la zone d'étude est proche de deux zones Natura 2000 (FR7200660 et FR7200690) comprenant respectivement 14 espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et 14 espèces d'intérêt communautaire. Une attention devra être apportée à leur potentielle présence sur le site d'étude.

Enfin, l'AEI se trouve à proximité de la ZNIEFF de type II : 720020014 « LA DORDOGNE ». Cette ZNIEFF comporte 4 espèces de végétaux phanérogames déterminants dont il conviendra de vérifier la potentielle présence de ces espèces dans le cas où des milieux favorables à ces espèces soient présents sur la zone d'étude.

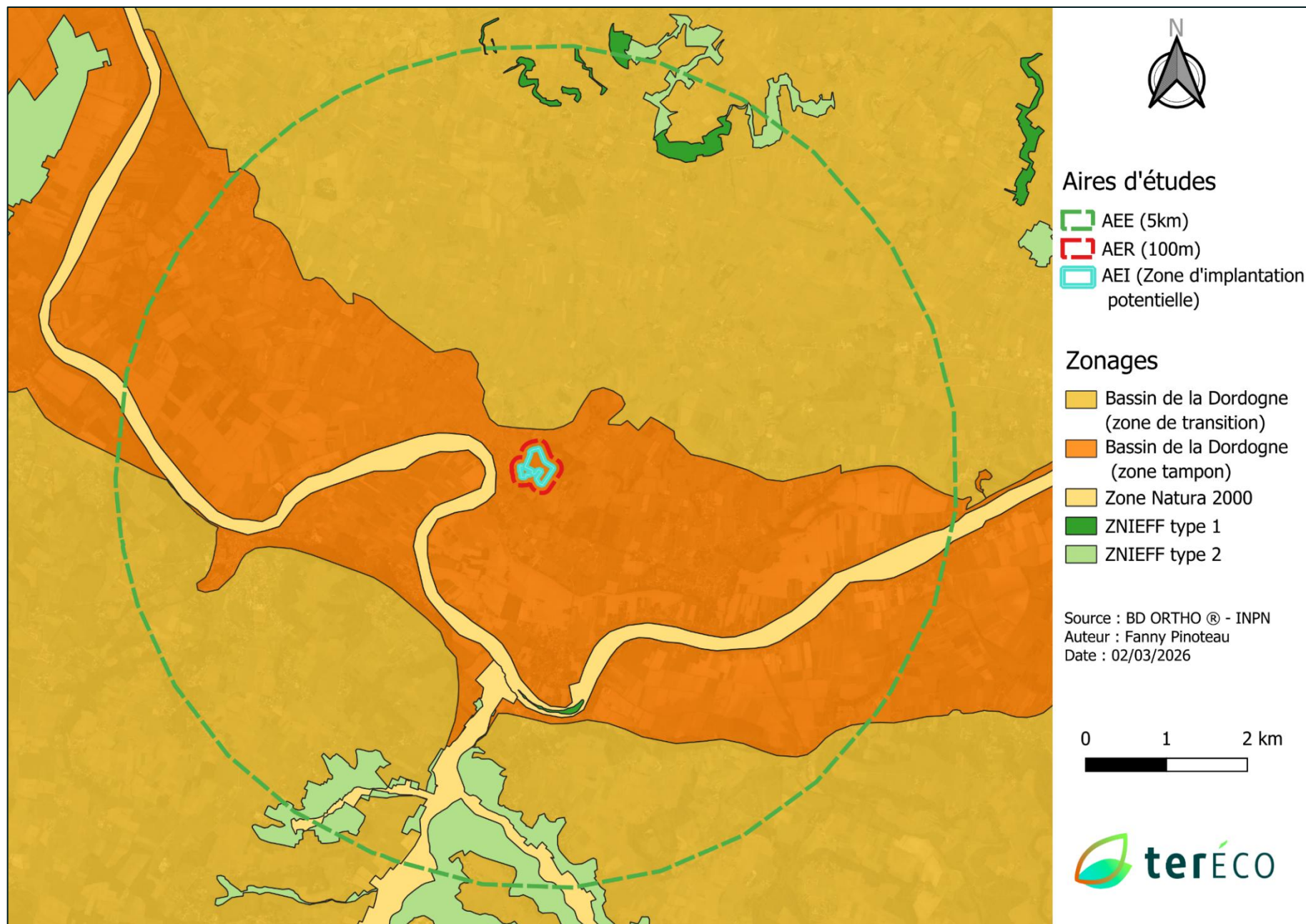


Figure 8 : Zonages liés au patrimoine naturel dans les aires d'études de la zone de projet de Sainte-Terre (terÉCO, 2026)

IV. Recherche bibliographique sur la commune de Sainte-Terre (33)

1. Flore

La bibliographie a été réalisée à partir de la base de données de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale (OBV) de Nouvelle-Aquitaine, sur la maille 5x5km dans laquelle se trouve le projet de Sainte-Terre.

1. Flore à enjeu de conservation

D'après la bibliographie, **472 espèces végétales**, sont présentes dans la maille 5x5 km dans laquelle se trouve le projet (E0450N6420). La liste de ces espèces est disponible en annexe.

Selon la bibliographie disponible, parmi ces 472 espèces, **34 espèces végétales** comportent un enjeu de conservation notable. Il conviendra donc de vérifier la présence de ces espèces et d'éviter toute destruction en phase de travaux comme en phase d'exploitation en adaptant le plan de masse du projet. Parmi ces espèces, 3 taxons sensibles ont été identifiés. Cependant, la base de données de l'OBV ne contient ni le genre ni le nom vernaculaire de ces espèces. En effet, il s'agit de données « dont la consultation ou la communication [est susceptible de porter atteinte] à la protection de l'environnement auquel elles se rapportent », conformément à l'article L124-4 (I, alinéa 2°) du Code de l'environnement.

La liste des espèces floristiques à enjeux est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Espèces floristiques à enjeux présentes dans la maille 5x5 km dans laquelle se trouve le projet de Sainte-Terre (terECO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Déterminant ZNIEFF	Plan national	Convention internationale	Protection	Messicoles	LR France	LR NA
Guimauve de Narbonne	<i>Althaea cannabina</i>	Oui					LC	LC
Angélique à fruits variables	<i>Angelica heterocarpa</i>	Oui	PAP	C_BER	PN1		LC	NT
Anthémis fétide	<i>Anthemis cotula</i>		PNA_MESS			MESS_REG	LC	LC
Souci des champs	<i>Calendula arvensis</i>		PNA_MESS			MESS_REG	LC	LC
Calépine	<i>Calepina irregularis</i>					MESS_REG	LC	LC
Anthémis panachée	<i>Cladanthus mixtus</i>	Oui					LC	LC
Crassule mousse	<i>Crassula tillaea</i>	Oui					LC	LC
Bleuet	<i>Cyanus segetum</i>	Oui	PNA_MESS			MESS_REG	LC	VU
Souchet tardif	<i>Cyperus serotinus</i>	Oui					VU	VU
Dauphinelle cultivée	<i>Delphinium ajacis</i>		PNA_MESS		PR		EN	NA
Épipactis de Müller	<i>Epipactis muelleri</i>	Oui		CITES_B			LC	LC
Fumeterre à fleurs serrées	<i>Fumaria densiflora</i>	Oui				MESS_REG	LC	DD
Fumeterre à petites fleurs	<i>Fumaria parviflora</i>	Oui	PNA_MESS			MESS_REG	LC	NT
Holostée en ombelle	<i>Holosteum umbellatum</i>	Oui				MESS_REG	LC	VU
Jonc noueux	<i>Juncus subnodulosus</i>	Oui					LC	LC
Gesse à graines rondes	<i>Lathyrus sphaericus</i>	Oui					LC	LC
Limodore à feuilles avortées	<i>Limodorum abortivum</i>	Oui		CITES_B			LC	LC
Ludwigie des marais	<i>Ludwigia palustris</i>	Oui					LC	LC

Lupin à feuilles étroites	<i>Lupinus angustifolius</i>	Oui					LC	VU
Buglosse des champs	<i>Lycopsis arvensis</i>		PNA_MESS			MESS_REG	LC	LC
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>						LC	CR
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>					MESS_REG	LC	LC
Laurier du Portugal	<i>Prunus lusitanica</i> <i>subsp. lusitanica</i>	Oui			PN1			VU
Renoncule à feuilles d'ophioglosse	<i>Ranunculus</i> <i>ophioglossifolius</i>	Oui			PN1		LC	LC
Osier pourpre	<i>Salix purpurea</i>	Oui					LC	LC
Scirpe à tiges trigones	<i>Schoenoplectus</i> <i>triqueter</i>	Oui					LC	LC
Silène d'Angleterre	<i>Silene gallica</i>	Oui					LC	LC
/	Taxon sensible	Oui	PAP	C_BER	PN1	MESS_REG	NA	EN
/	Taxon sensible	Oui			PN1	MESS_REG	DD	NT
/	Taxon sensible	Oui	PNA_MESS		PN1	MESS_REG	LC	EN
Véronique à feuilles de calament	<i>Veronica acinifolia</i>	Oui				MESS_REG	LC	LC
Véronique à feuilles trilobées	<i>Veronica triphyllos</i>	Oui	PNA_MESS			MESS_REG	NT	CR
Vesce fausse gesse	<i>Vicia lathyroides</i>	Oui					LC	LC
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i> var. <i>arvensis</i>		PNA_MESS			MESS_REG	LC	LC

LR : Liste Rouge, **PR** : Taxon protégé au niveau régional, **PN1** : Taxon protégé au niveau national : Article 1, **C_BER** : Convention de Bern Annexe 1, **CITES_B** : Annexe B de la Convention CITES, **PAP** : priorité action publique, **PNA_MESS** : Messicole nationale listée sur le PNA, **MESS_REG** : Messicole régionale, **DD** : Données insuffisantes **NA** : Non applicable **LC** : Préoccupation mineure, **NT** : Quasi menacé, **VU** : Vulnérable, **EN** : En Danger, **CR*** : Espèce probablement disparue

2. Espèces exotiques envahissantes

Certaines plantes exotiques introduites accidentellement ou volontairement ont d'excellentes capacités d'adaptation et s'installent souvent sur les zones dégradées et les terres remaniées. Ces espèces provoquent des déséquilibres importants lors de la reconquête végétale des zones dégradées et remaniées, mais aussi parfois au sein d'écosystèmes naturels. Ces déséquilibres sont une des principales causes de déclin de la biodiversité, avec la destruction des habitats naturels, c'est pourquoi il est important d'inventorier ces espèces avant et après la phase travaux des projets afin d'éviter toute propagation de ces espèces.

Parmi les espèces inventoriées dans la bibliographie, **61 Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)** étaient présentes dans la maille 5x5 km dans laquelle se trouve la zone de projet entre janvier 1800 et octobre 2024 (OBV). Elles sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Espèces exotiques envahissantes présentes dans la maille 5x5 km dans laquelle se trouve le projet de Sainte-Terre

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impact
Mimosa	<i>Acacia dealbata</i>	Impact majeur
Érable négondo	<i>Acer negundo</i>	Impact majeur
Ailante glanduleux	<i>Ailanthus altissima</i>	Impact majeur
Amarante fausse blette	<i>Amaranthus blitoides</i>	Impact modéré
Amarante hybride	<i>Amaranthus hybridus</i>	Impact modéré
Amarante réfléchie	<i>Amaranthus retroflexus</i>	Impact modéré
Ambroisie à feuilles d'armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Impact majeur
Armoise de Chine	<i>Artemisia verlotiorum</i>	Impact modéré
Bident doré	<i>Bidens aurea</i> (Aiton)	Impact modéré
Bident à fruits noirs	<i>Bidens frondosa</i>	Impact majeur
Mûrier à papier	<i>Broussonetia papyrifera</i>	Impact modéré
Catalpa commun	<i>Catalpa bignonioides</i>	Impact majeur
Micocoulier de Provence	<i>Celtis australis</i>	Insuffisamment documentée
Brome cathartique	<i>Ceratochloa cathartica</i>	Impact modéré
Crépis saint	<i>Crepis sancta</i>	Impact modéré
Souchet robuste	<i>Cyperus eragrostis</i>	Impact majeur
Souchet sultan à épis minces	<i>Cyperus esculentus</i> var. <i>leptostachyus</i>	Impact modéré
Datura officinal	<i>Datura stramonium</i>	Impact modéré
Vergerette du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	Impact majeur
Vergerette à fleurs nombreuses	<i>Erigeron floribundus</i>	Impact majeur
Vergerette de Barcelone	<i>Erigeron sumatrensis</i>	Impact majeur
Pavot de Californie	<i>Eschscholzia californica</i>	Insuffisamment documentée

Euphorbe à feuilles tachées	<i>Euphorbia maculata</i>	Impact modéré
Galéga officinal	<i>Galega officinalis</i>	Impact majeur
Cotonnière d'Amérique	<i>Gamochaeta americana</i>	Impact modéré
Cotonnière en faux	<i>Gamochaeta antillana</i>	Impact modéré
Févier d'Amérique	<i>Gleditsia triacanthos</i>	Impact majeur
Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>	Impact modéré
Millepertuis calycinal	<i>Hypericum calycinum</i>	Impact modéré
Noyer noir	<i>Juglans nigra</i>	Impact modéré
Chèvrefeuille du Japon	<i>Lonicera japonica</i>	Impact majeur
Jussie	<i>Ludwigia peploides</i>	Impact majeur
Lyciet commun	<i>Lycium barbarum</i>	Impact majeur
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>	Impact modéré
Oxalide articulée	<i>Oxalis articulata</i>	Impact modéré
Oxalis chétive	<i>Oxalis debilis</i>	Impact modéré
Oxalis à larges feuilles	<i>Oxalis latifolia</i>	Impact modéré
Oxalis d'Europe	<i>Oxalis stricta</i>	Impact modéré
Vigne-vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>	Impact majeur
Vigne-vierge à cinq feuilles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	Insuffisamment documentée
Vigne-vierge tricuspidée	<i>Parthenocissus tricuspidata</i>	Insuffisamment documentée
Millet bâtard	<i>Paspalum dilatatum</i>	Impact majeur
Paspale à deux épis	<i>Paspalum distichum</i>	Impact majeur
Pétasite des Pyrénées	<i>Petasites pyrenaicus</i>	Impact modéré
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	Impact majeur
Peuplier de Virginie	<i>Populus deltoides</i>	Insuffisamment documentée
Prunier-cerise	<i>Prunus cerasifera</i>	Impact majeur
Laurier-palme	<i>Prunus laurocerasus</i>	Impact majeur
Chêne rouge d'Amérique	<i>Quercus rubra</i>	Impact majeur
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	Impact majeur
Sumac Amarante	<i>Rhus typhina</i>	Impact majeur
Robinier faux acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Impact majeur
Séneçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i>	Impact majeur
Concombre anguleux	<i>Sicyos angulatus</i>	Impact majeur
Sporobole tenace	<i>Sporobolus indicus</i>	Impact majeur
Aster à feuilles de saule,	<i>Symphyotrichum x salignum</i>	Impact majeur
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	Impact modéré
Laurier-tin	<i>Viburnum tinus</i>	Impact majeur
Lampourde d'Italie	<i>Xanthium orientale subsp. italicum</i>	Impact majeur
Yucca	<i>Yucca gloriosa</i>	Impact modéré
Richarde	<i>Zantedeschia aethiopica</i>	Impact majeur

Ces 61 espèces devront donc faire l'objet d'une attention particulière, notamment lors de la phase travaux, afin d'éviter toute dispersion accidentelle de ces espèces. Un plan de gestion des espèces envahissantes en phase chantier et exploitation pourra être mis en place.

2. Faune

1. Synthèse

La bibliographie a été réalisée à partir de la base de données de l'Observatoire FAUNA sur la commune de Sainte-Terre. Toutes les espèces recensées sont disponibles en annexe.

Le tableau suivant synthétise le résultat de la recherche bibliographique :

Tableau 8 : Tableau de synthèse de la bibliographie relative à la faune (terÉCO, 2026)

Taxon	Nombre d'espèces total	Nombre d'espèces à enjeu Notable*	Nombre d'espèces à enjeu fort ou très fort*	Plan national d'action
Avifaune	48	9	9	/
Mammifères (hors chiroptères)	12	3	0	/
Chiroptères	0	0	0	/
Reptiles	1	0	0	/
Amphibiens	1	0	0	/
Entomofaune (lépidoptère, odonate, coléoptère, orthoptère, hémiptère, mante)	15	0	0	/
Total	77	12	9	Aucun

**selon la hiérarchisation des enjeux de conservation de l'observatoire FAUNA*

2. Méthodologie de hiérarchisation des enjeux

La DREAL Nouvelle-Aquitaine a « identifié le besoin de disposer d'une méthodologie harmonisée permettant de suivre et d'évaluer les enjeux régionaux de conservation de la faune sauvage, protégée ou non. L'identification des enjeux de conservation offre un cadre scientifique indiquant le niveau de vigilance à porter à chaque espèce. » (Observatoire FAUNA). Ainsi, la DREAL a sollicité l'Observatoire FAUNA pour coordonner le projet de hiérarchisation des enjeux de conservation des taxons de la faune de Nouvelle-Aquitaine avec l'appui d'un collectif d'expertise.

Le principe général de cette hiérarchisation est décrit selon l'équation suivante (d'après Barneix et Gigot, 2013) :

*Enjeux de conservation **bruts** = indice de **responsabilité** * indice de **vulnérabilité***

Avec : indice de vulnérabilité = vulnérabilité établie à partir des listes rouges UICN. Le croisement de l'évaluation nationale et régionale donne un indice allant de 1 (vulnérabilité faible) à 5 (vulnérabilité alarmante).

indice de responsabilité = part de la distribution d'une espèce en région par rapport à sa distribution au niveau national

Les enjeux de conservation bruts sont par la suite analysés par expertise pour chaque espèce et peuvent être ajustés en fonction de paramètres additionnels, permettant de considérer des éléments non pris en compte par la méthode (PNA, habitat menacé, isolat, particularité génétique, etc.). **Cette méthodologie concerne uniquement la faune.**

Les différents niveaux de conservation possibles sont :

Tableau 9 : Résultats de hiérarchisation des enjeux de conservation (source : Note de résultats – référentiels et bio-évaluation – Hiérarchisation des enjeux de conservation régionaux, Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA))

Hiérarchisation des enjeux de conservation	Hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine.
Majeur	Espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale majeurs.
Très fort	Espèce présentant des niveaux de menace ou de responsabilité régionale très élevés.
Fort	Espèce présentant des niveaux de menace et/ou de responsabilité régionale élevés.
Notable	Espèce présentant des niveaux de menace ou de responsabilité régionale notables.
Modéré	Espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale modérés
Autre	Espèce considérée en déficit de connaissance, pour laquelle le niveau d'enjeu de conservation ne peut être évalué à ce jour. Il est donc possible que les espèces concernées par ce statut présentent des enjeux de conservation majeurs comme modérés.
Non applicable	Espèce pour laquelle le niveau d'enjeu de conservation n'est pas applicable (espèce introduite, occasionnelle, accidentelle, disparue...).

3. Avifaune

D'après l'Observatoire FAUNA, **48 espèces d'oiseaux sont présentes sur la commune de Sainte-Terre**. Sur ces 48 espèces, **9 espèces ont un enjeu de conservation notable et 9 espèces ont un enjeu de conservation fort**, d'après la hiérarchisation des enjeux de conservation de l'Observatoire FAUNA.

Le tableau suivant recense les différentes espèces d'oiseaux à enjeux à minima notables recensés dans la bibliographie :

Tableau 10 : Avifaune à enjeux à minima notables présents dans la commune d'étude selon la bibliographie (terÉCO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Protection nationale	Convention Bern/Bonn	Rareté régionale	LR France (2016)	Enjeux de conservation local (FAUNA)
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Annexe I	A.3	BERN (Ann. II), BONN (AEWA)	Peu commune	LC	Fort
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	/	A.3	BERN (Ann. III)	Commune	NT	Notable
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	/	A.3	BERN (Ann. II)	Très commune	VU	Fort
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Annexe I	A.3	BERN (Ann. II), BONN (AEWA, Ann II)	Peu commune	LC	Notable
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	Annexe I	A.3	BERN (Ann. II), BONN (AEWA, Ann II)	Assez commune	LC	Notable
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Annexe I	A.3	BERN (Ann. III), BONN (Ann. II)	Assez commune	VU	Fort
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	/	A.3	BERN (Ann. II), BONN (Ann. II)	Très commune	NT	Notable
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	/	A.3	BERN (Ann. III), BONN (AEWA)	Peu commune	LC	Notable
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	/	A.3	BERN (Ann. III), BONN (AEWA)	Peu commune	LC	Notable
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	/	A.3	BERN (Ann. II)	Peu commune	LC	Notable
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	/	A.3	BERN (Ann. II)	Très commune	NT	Fort
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	/	A.3	BERN (Ann. II)	Très commune	LC	Notable

Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Annexe I	A.3	BERN (Ann. II)	Très commune	VU	Fort
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	/	A.3	/	Très commune	LC	Notable
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	/	A.3	BERN (Ann. II)	Très commune	VU	Fort
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	/	A.3	BERN (Ann. II), BONN (Ann. II)	Très commune	NA	Fort
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Annexe II-2	/	BERN (Ann. III), BONN (Ann. II)	Très commune	VU	Fort
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	/	A.3	BERN (Ann. II)	Très commune	VU	Fort

A.3 : Article 3 ; **AEWA** : Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, **Ann.** : Annexe, **NE** : Non évalué ; **DD** : Données insuffisantes ; **LC** : Préoccupation mineure ; **NT** : Quasi menacé ; **VU** : Vulnérable ; **EN** : En danger ; **CR** : En danger critique

48 espèces d'oiseaux ont été recensées dans la bibliographie, dont 18 espèces à enjeu de conservation à minima notable. On retrouve des espèces liées aux milieux agricoles et semi-ouverts (Tarier pâtre, Hirondelle rustique, etc.), mais aussi des espèces des strates arbustives et buissonnantes (Serin cini, etc.), des espèces liées aux milieux humides (Aigrette garzette, Martin-pêcheur d'Europe, etc.) ou des espèces préférant les boisements (Tourterelle des bois, mésange nonnette). Aucune de ces espèces ne fait également partie d'un Plan National d'Action (PNA). L'enjeu de conservation local de ces espèces étant à minima notable d'après l'observatoire FAUNA, l'utilisation du site d'étude par ces espèces devra être vérifiée et, le cas échéant, leur habitat (ronciers, arbustes, boisement, zones humides, etc.) devra être sauvegardé et évité.

De plus, il sera nécessaire d'adapter les périodes de travaux au calendrier écologique pour éviter toute la période de reproduction et de nidification des oiseaux. Les haies et arbres isolés devront également être conservés.

4. Mammifères (hors chiroptères)

D'après la bibliographie disponible, **12 espèces de mammifères** (hors chiroptères) sont présentes sur la commune du projet. Parmi ces espèces, **trois présentent un enjeu de conservation notable** d'après la hiérarchisation des enjeux de conservation de l'Observatoire FAUNA. Il s'agit du Blaireau européen (*Meles meles*), de la Genette commune (*Genetta genetta*) et du Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*). Les autres espèces sont des espèces communes du territoire français.

Le tableau suivant recense les différentes espèces de mammifères à enjeux recensés dans la bibliographie :

Tableau 11 : Mammifères à enjeux de conservation à minima notable présents dans la commune de projet selon la bibliographie (terÉCO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat	Protection nationale	Convention Bonn/Bern	LR France (2017)	LR Aquitaine (2020)	Enjeux de conservation local (FAUNA)
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	/	/	Bern (Ann.III)	LC	LC	Notable
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	Annexe V	A .2	Bern (Ann.III)	LC	LC	Notable
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	/	/	/	NT	NT	Notable

A.2 : Article 2 ; **Bern (Ann.III)** : Annexe III de la convention de Bern, **NE** : Non évalué ; **DD** : Données insuffisantes ; **LC** : Préoccupation mineure ; **NT** : Quasi menacé ; **VU** : Vulnérable ; **EN** : En danger ; **CR** : En danger critique

Le Blaireau européen (*Meles meles*) est typique des boisements et campagnes françaises. Il fréquente les boisements et prairies ou terres cultivées pourvues de point d'eau. La Genette commune (*Genetta genetta*) préfère quant à elle les milieux boisés pourvus de point d'eau. Enfin, le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*) s'accommode de tout type de milieux à sols meubles. Le Blaireau européen et le Lapin de Garenne peuvent fréquenter la zone d'étude.

Douze espèces de mammifères ont été recensées sur la commune de projet d'après la bibliographie, dont trois ayant de conservation notable.

5. Chiroptères

Aucune espèce de chiroptère n'a été recensée dans la bibliographie disponible. Cependant, ces données peuvent être lacunaires. De plus, d'après le Géoportail de l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine (ARB), **5 espèces de chiroptères** ont été observées dans la maille 10x10km où se trouve le projet.

Le tableau suivant recense les différentes espèces de chiroptères à enjeux recensés dans la bibliographie :

Tableau 12 : Chiroptères présents dans la maille 10 x 10 km où se trouve le projet selon l'ARB (terÉCO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat	Protection nationale et internationale	Espèce prioritaire France	LR France (2017)	LR Aquitaine (2019)
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Annexe II et IV	A.2 Bonn et Bern Annexe II	/	NT	LC
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Annexe II et IV	A.2 Bonn et Bern Annexe II	Oui	LC	LC
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Annexe II et IV	A.2 Bonn et Bern Annexe II	Oui	NT	NT
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Annexe IV	A.2 Bonn et Bern Annexe II	/	LC	LC
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Annexe II et IV	A.2 Bonn et Bern Annexe II	Oui	LC	LC

A.2 : Article 2 (Protection nationale) ; **NE** : Non évalué ; **DD** : Données insuffisantes ; **LC** : Non concerné ; **NT** : Quasi menacé ; **VU** : Vulnérable ; **EN** : En danger ; **CR** : En danger critique

En termes de potentialité d'accueil, l'aire d'étude immédiate peut présenter un intérêt spécifique au vu du nombre important de boisements au nord-est et sud-ouest de la ZIP. La zone d'étude peut également représenter un habitat de chasse et de transit favorable pour certaines espèces des milieux ouverts, comme les Noctules et Pipistrelles. Il conviendra donc de vérifier la présence d'arbres morts, de cavités à pic, de décollements d'écorces, de bâtiments abandonnés, etc., pouvant servir de gîte aux chiroptères.

Cinq espèces de chiroptères ont été relevées dans la maille 10x10 km dans laquelle se trouve le projet d'après la bibliographie disponible, dont trois espèces étant une espèce prioritaire en France. La zone d'étude peut présenter un habitat de chasse ou de gîte favorable pour les chiroptères.

Par précaution, il sera nécessaire d'éviter toute pollution lumineuse lors de la mise en place du projet (tant en phase de travaux que d'exploitation) et de proscrire tout éclairage nocturne. De plus, les gîtes favorables aux chiroptères présents au sein de l'AER devront être conservés.

6. Herpétofaune

D'après la bibliographie disponible, **une espèce de reptile et une espèce d'amphibien** sont présents sur la commune de projet. Parmi ces espèces, la Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) est protégée au niveau national. La hiérarchisation des enjeux de conservation de l'Observatoire FAUNA n'est pas applicable à ces deux espèces.

Le tableau suivant recense les différentes espèces de reptiles et amphibiens recensés dans la bibliographie :

Tableau 13 : Herpétofaune à enjeux de conservation à minima notable présents dans la commune de projet selon la bibliographie (terÉCO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Convention Bonn/ Bern	Protection Nationale	LR France (2015)	LR Aquitaine (2013)
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	Bern (Ann.III)	A.3	LC	NA
Grenouille taureau	<i>Aquarana catesbeiana</i>	Bern (Ann.III)	/	NA	NA

Bern (Ann.III) : Annexe III de la convention de Bern ; **A.3** : Article 3, **NE** : Non évalué ; **DD** : Données insuffisantes ; **LC** : Préoccupation mineure ; **NT** : Quasi menacé ; **VU** : Vulnérable ; **EN** : En danger ; **CR** : En danger critique

La tarente de Maurétanie est un grand gecko fréquentant les roches, éboulis, ruines et vieux murs de pierres sèches, mais aussi les forêts de chênes-lièges. **La Grenouille taureau, quant à elle, est**

une espèce exotique envahissante inféodée aux milieux aquatiques. Sa présence perturbe les écosystèmes et représente un danger pour la faune aquatique.

Une espèce d'amphibien et une espèce de reptiles ont été recensées sur la commune de projet dans la bibliographie. Il conviendra d'éviter la formation de mares temporaires et d'ornières lors de la phase de travaux afin d'éviter la création de milieux de reproduction favorables aux amphibiens lors de la phase travaux. De plus, les vieux murs en pierres et les tas de pierres potentiellement existants devront être conservés afin de conserver le milieu de certains reptiles.

7. Entomofaune

D'après la bibliographie disponible, **15 espèces d'insectes** (lépidoptère, odonate, coléoptère, orthoptère, hémiptère, mante) sont présentes dans la commune de projet. Parmi ces espèces, 9 présentent des enjeux de conservation modérés d'après la hiérarchisation des enjeux de conservation de l'Observatoire FAUNA. De plus, 5 espèces ne sont pas évaluées et une espèce est classée en « non applicable » selon la hiérarchisation des enjeux de conservation de l'Observatoire FAUNA. Il s'agit exclusivement d'espèces de lépidoptères communes en France et qui ne présentent pas d'enjeux particuliers.

Ces lépidoptères fréquentent des milieux variés allant des milieux agricoles et ouverts (friches, broussailles, prairies de fauche, milieux ouverts, clairières, haies, talus, lisières et bords de route) aux milieux humides (prairies humides, mégaphorbiaies) riches en végétations.

Les milieux semi-ouverts, friches, broussailles et les fossés de l'aire d'étude sont potentiellement favorables à l'accueil des lépidoptères et autres insectes. Il conviendra de préserver ces milieux favorables.

V. Synthèse des enjeux

Le tableau ci-dessous synthétise les enjeux du site sur la base des recherches bibliographiques :

Tableau 14 : Synthèse des enjeux sur site (terÉCO, 2026)

Thématique	Synthèse
Contexte écologique	Zone d'étude comprise dans la zone tampon d'une réserve de Biosphère. 2 Zones Natura 2000, 2 ZNIEFF de type I et 3 ZNIEFF de type II se trouvent dans l'AEE. Zone d'étude proche d'un corridor humide.
Flore	34 espèces à enjeux et 61 EEE sont présentes sur la maille 5x5 km du projet.
Avifaune	18 espèces à enjeux de conservation minimum notable, de différents cortèges sont présents dans la commune de Sainte-Terre d'après la bibliographie.
Mammifères	Trois espèces à enjeux de conservation notable sont présentes sur la commune de projet selon la bibliographie.
Chiroptères	Cinq espèces de chiroptères sont présentes dans la maille 10x10km où se trouve le projet selon la bibliographie. Le Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>), le Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteini</i>) et le Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) font partie des espèces prioritaires en France.
Herpétofaune	Une espèce de reptile et une espèce d'amphibien (classée comme espèce exotique envahissante), sont présentes sur la commune de Sainte-Terre d'après la bibliographie.
Entomofaune	15 espèces d'insectes à enjeu de conservation inférieure à notable ou non applicable sont présentes sur la commune de projet d'après la bibliographie.

VI. Conclusion et recommandations

La zone d'étude concerne 9ha de friches agricoles, anciennement parcelles viticoles, situées sur la commune de Sainte-Terre, dans le département de la Gironde. Des boisements sont présents au nord-est de la ZIP. De plus, la Dordogne se situe à environ 300 m à l'ouest de la ZIP.

La zone d'étude est comprise au sein de la zone tampon de la réserve de Biosphère du bassin de la Dordogne. Les acteurs de cette zone tampon doivent œuvrer pour que les activités qui y sont exercées soient compatibles avec l'objectif de conservation des milieux (Biosphère Bassin Dordogne.) Ainsi, les milieux à enjeux faunistiques et floristiques de la zone d'étude doivent être au maximum évités. La zone d'étude est proche de 2 zones Natura 2000 (FR7200660 et FR7200690) comprenant respectivement 14 espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et 14 espèces d'intérêt communautaire. Enfin, l'AEI se trouve à proximité de la ZNIEFF de type II : 720020014 « LA DORDOGNE ».

Les principaux enjeux relevés sur la commune de Sainte-Terre dans la bibliographie résident en la potentielle présence d'espèces protégées et à enjeux de conservation locale, notable et fort pour certains des taxons inventoriés. De plus, trois espèces de chiroptère prioritaire (Grand rhinolophe, le Murin de Bechstein et le Petit rhinolophe) ont été recensées sur la maille 10x 10 km dans laquelle est situé le projet d'après la bibliographie. La conservation des habitats permettant à la faune de réaliser au moins une partie de ses cycles biologiques est nécessaire. Ainsi, les haies, fourrés/ronciers, les bandes enherbées, arbres isolés et arbres morts, fossés, empierrement, lisières de forêt et zones humides devront être préservés.

De plus, afin de préserver la trame noire et les chiroptères potentiellement présents dans la zone d'étude, il est préconisé d'éviter toute pollution lumineuse lors de la mise en place du projet (tant en phase de travaux que d'exploitation) et d'éviter tout éclairage nocturne.

Concernant la flore, une attention particulière devra être portée aux espèces présentant un enjeu de conservation notable recensée dans la bibliographie, dont il faudra éviter toute destruction en phase de travaux comme en phase d'exploitation en adaptant le plan de masse du projet. De plus, le site d'étude peut potentiellement présenter des Espèces exotiques envahissantes (EEE), susceptibles de se développer à la suite de travaux ou d'être propagées par les engins de chantier vers des secteurs aujourd'hui dépourvus de ces espèces. Il est donc préconisé de maintenir une vigilance particulière sur la zone d'emprise des travaux, car les zones remaniées et les zones de dépôt peuvent entraîner la prolifération des espèces végétales invasives. Un plan de gestion des espèces envahissantes en phase chantier pourra être réalisé.

Un calendrier écologique en phase travaux ou pendant la gestion du site pourra être mise en place avec un écologue. Ce calendrier devra tenir compte des périodes sensibles pour la faune (printemps/été pour la floraison, la reproduction et l'élevage des jeunes ainsi que l'hiver pour l'hivernage et l'hibernation) et la flore (mars à septembre) pour éviter la destruction d'espèce et l'altération d'habitats. Les mois fortement défavorables aux travaux sont les mois de mars à septembre. Les travaux les plus impactant (terrassement, battage des pieux) devront donc être

effectués dans la mesure du possible entre octobre et février. De plus, il conviendra de réduire à une vitesse maximale de 20 km/h les vitesses de déplacement des engins de chantier afin de limiter les collisions avec la microfaune. Le chantier pourra également bénéficier d'un suivi écologique par écologue.

Annexes

Annexe 1 : Liste des espèces de floristiques présentes dans la maille 5x5 où se trouve le projet d'après la bibliographie (Source : OBV Nouvelle-Aquitaine)

Code	Nom retenu	Groupe végétal
129225	Vicia lutea L., 1753	Plantes à fleurs
79766	Acer negundo L., 1753	Plantes à fleurs
113418	Phytolacca americana L., 1753	Plantes à fleurs
196218	Phyllostachys Siebold & Zucc., 1843	Plantes à fleurs
117860	Robinia pseudoacacia L., 1753	Plantes à fleurs
112790	Petasites pyrenaicus (L.) G.López, 1986	Plantes à fleurs
112482	Paspalum dilatatum Poir., 1804	Plantes à fleurs
112463	Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Plantes à fleurs
117723	Rhus typhina L., 1756	Plantes à fleurs
117503	Reynoutria japonica Houtt., 1777	Plantes à fleurs
111863	Oxalis articulata Savigny, 1798	Plantes à fleurs
93680	Cyanus segetum Hill, 1762	Plantes à fleurs
81837	Althaea cannabina L., 1753	Plantes à fleurs
130605	Zantedeschia aethiopica (L.) Spreng., 1826	Plantes à fleurs
89323	Catalpa bignonioides Walter, 1788	Plantes à fleurs
190439	Celtis L., 1753	Plantes à fleurs
79691	Acacia dealbata Link, 1822	Plantes à fleurs
117146	Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789	Plantes à fleurs
193133	Helianthus L., 1753	Plantes à fleurs
116089	Prunus laurocerasus L., 1753	Plantes à fleurs
94567	Delphinium ajacis L., 1753	Plantes à fleurs
116053	Prunus cerasifera Ehrh., 1784	Plantes à fleurs
130584	Yucca gloriosa L., 1753	Plantes à fleurs
103254	Hypericum calycinum L., 1767	Plantes à fleurs
80824	Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Plantes à fleurs
610887	Iris orientalis Mill., 1768	Plantes à fleurs
104074	Juglans nigra L., 1753	Plantes à fleurs
125391	Syringa vulgaris L., 1753	Plantes à fleurs
96539	Equisetum ramosissimum Desf., 1799	Fougères et affines
82288	Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	Plantes à fleurs
105295	Laurus nobilis L., 1753	Plantes à fleurs
97072	Erucastum nasturtiifolium (Poir.) O.E.Schulz, 1916	Plantes à fleurs
194200	Liquidambar L., 1753	Plantes à fleurs
97346	Eschscholzia californica Cham., 1820	Plantes à fleurs
123485	Silene gallica L., 1753	Plantes à fleurs
110966	Orchis purpurea Huds., 1762	Plantes à fleurs
89928	Cephalanthera rubra (L.) Rich., 1817	Plantes à fleurs
96456	Epipactis muelleri Godfery, 1921	Plantes à fleurs
106026	Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799	Plantes à fleurs

107117	Lythrum salicaria L., 1753	Plantes à fleurs
94207	Dactylis glomerata L., 1753	Plantes à fleurs
100310	Glechoma hederacea L., 1753	Plantes à fleurs
86305	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Plantes à fleurs
91289	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Plantes à fleurs
124080	Solanum nigrum L., 1753	Plantes à fleurs
100787	Hedera helix L., 1753	Plantes à fleurs
128268	Urtica dioica L., 1753	Plantes à fleurs
101055	Helianthus tuberosus L., 1753	Plantes à fleurs
125337	Symphyotrichum x salignum (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Plantes à fleurs
197281	Rubus L., 1753	Plantes à fleurs
101221	Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Plantes à fleurs
198226	Taraxacum F.H. Wigg., 1780	Plantes à fleurs
109422	Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812	Plantes à fleurs
107038	Lycopus europaeus L., 1753	Plantes à fleurs
119915	Salix alba L., 1753	Plantes à fleurs
612629	Xanthium orientale subsp. italicum (Moretti) Greuter, 2003	Plantes à fleurs
103031	Humulus lupulus L., 1753	Plantes à fleurs
115624	Potentilla reptans L., 1753	Plantes à fleurs
113893	Plantago lanceolata L., 1753	Plantes à fleurs
115122	Populus deltoides Bartram ex Marshall, 1785	Plantes à fleurs
108168	Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Plantes à fleurs
105400	Leersia oryzoides (L.) Sw., 1788	Plantes à fleurs
97434	Eupatorium cannabinum L., 1753	Plantes à fleurs
95671	Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	Plantes à fleurs
82738	Angelica sylvestris L., 1753	Plantes à fleurs
128175	Ulmus minor Mill., 1768	Plantes à fleurs
92606	Corylus avellana L., 1753	Plantes à fleurs
721757	Sicyos angulatus L., 1753	Plantes à fleurs
121556	Schoenoplectus triqueter (L.) Palla, 1888	Plantes à fleurs
119954	Salix babylonica L., 1753	Plantes à fleurs
103772	Iris pseudacorus L., 1753	Plantes à fleurs
83502	Arctium minus (Hill) Bernh., 1800	Plantes à fleurs
117933	Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	Plantes à fleurs
112975	Phalaris arundinacea L., 1753	Plantes à fleurs
127454	Trifolium repens L., 1753	Plantes à fleurs
98910	Fraxinus angustifolia Vahl, 1804	Plantes à fleurs
90192	Ceratochloa cathartica (Vahl) Herter, 1940	Plantes à fleurs
118993	Rubus caesius L., 1753	Plantes à fleurs
112738	Persicaria hydropiper (L.) Delarbre, 1800	Plantes à fleurs
88766	Carex pendula Huds., 1762	Plantes à fleurs
123522	Silene latifolia Poir., 1789	Plantes à fleurs
112465	Parthenocissus quinquefolia (L.) Planch., 1887	Plantes à fleurs
104076	Juglans regia L., 1753	Plantes à fleurs
99260	Galega officinalis L., 1753	Plantes à fleurs
106748	Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven, 1964	Plantes à fleurs

85957	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Plantes à fleurs
92353	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Plantes à fleurs
120189	<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Plantes à fleurs
82715	<i>Angelica heterocarpa</i> J.Lloyd, 1859	Plantes à fleurs
717533	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Plantes à fleurs
108027	<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Plantes à fleurs
93923	<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Plantes à fleurs
117201	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Plantes à fleurs
82952	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Plantes à fleurs
93967	<i>Cyperus longus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
94014	<i>Cyperus serotinus</i> Rottb., 1773	Plantes à fleurs
83912	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Plantes à fleurs
92876	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Plantes à fleurs
93023	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Plantes à fleurs
93129	<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	Plantes à fleurs
93134	<i>Crepis setosa</i> Haller f., 1797	Plantes à fleurs
93308	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Plantes à fleurs
93803	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Plantes à fleurs
93860	<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
145857	<i>Cyperus esculentus</i> var. <i>leptostachyus</i> Boeckeler, 1870	Plantes à fleurs
94164	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Plantes à fleurs
133652	<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Plantes à fleurs
94489	<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Plantes à fleurs
94503	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Plantes à fleurs
94995	<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Plantes à fleurs
611652	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Plantes à fleurs
95149	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
95372	<i>Draba verna</i> L., 1753	Plantes à fleurs
718341	<i>Elytrigia campestris</i> subsp. <i>campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguelen, 1987	Plantes à fleurs
96180	<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
192232	<i>Epilobium</i> L., 1753	Plantes à fleurs
96271	<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
96508	<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Fougères et affines
96546	<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Fougères et affines
96628	<i>Eragrostis pilosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Plantes à fleurs
96749	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
611690	<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch.Bip., 1865	Plantes à fleurs
192282	<i>Erigeron</i> L., 1753	Plantes à fleurs
96814	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Plantes à fleurs
96895	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Plantes à fleurs
96925	<i>Erodium moschatum</i> (L.) L'Hér., 1789	Plantes à fleurs
97084	<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Plantes à fleurs
97128	<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
97141	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Plantes à fleurs
609982	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Plantes à fleurs

97452	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Plantes à fleurs
97537	<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Plantes à fleurs
97571	<i>Euphorbia maculata</i> L., 1753	Plantes à fleurs
97609	<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
97962	<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	Plantes à fleurs
98512	<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Plantes à fleurs
98651	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Plantes à fleurs
98653	<i>Ficus carica</i> L., 1753	Plantes à fleurs
98756	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Plantes à fleurs
98921	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Plantes à fleurs
99106	<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch, 1845	Plantes à fleurs
99108	<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
99366	<i>Galium album</i> Mill., 1768	Plantes à fleurs
99373	<i>Galium aparine</i> L., 1753	Plantes à fleurs
99473	<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Plantes à fleurs
99494	<i>Galium palustre</i> L., 1753	Plantes à fleurs
99496	<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Plantes à fleurs
99582	<i>Galium verum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
99642	<i>Gamochaeta americana</i> (Mill.) Wedd., 1856	Plantes à fleurs
619555	<i>Gamochaeta antillana</i> (Urb.) Anderb., 1991	Plantes à fleurs
99683	<i>Gaudinia fragilis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Plantes à fleurs
99828	<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	Plantes à fleurs
100052	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Plantes à fleurs
100104	<i>Geranium molle</i> L., 1753	Plantes à fleurs
100142	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
100144	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Plantes à fleurs
100225	<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
100330	<i>Gleditsia triacanthos</i> L., 1753	Plantes à fleurs
100387	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Plantes à fleurs
100519	<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
101210	<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Plantes à fleurs
102842	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Plantes à fleurs
102900	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
102921	<i>Holosteum umbellatum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
102974	<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
103055	<i>Hyacinthoides hispanica</i> (Mill.) Rothm., 1944	Plantes à fleurs
103316	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
103375	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Plantes à fleurs
103987	<i>Jacobaea aquatica</i> (Hill) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Plantes à fleurs
610646	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Plantes à fleurs
104144	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Plantes à fleurs
104214	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
104340	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Plantes à fleurs
104397	<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
193786	<i>Lactuca</i> L., 1753	Plantes à fleurs
104787	<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Plantes à fleurs

104903	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
105017	<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
105211	<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Plantes à fleurs
105230	<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh., 1800	Plantes à fleurs
105232	<i>Lathyrus nissolia</i> L., 1753	Plantes à fleurs
105247	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
105502	<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
105817	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Plantes à fleurs
105966	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Plantes à fleurs
106213	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Plantes à fleurs
106288	<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
137388	<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Plantes à fleurs
130621	<i>Zea mays</i> L., 1753	Plantes à fleurs
79734	<i>Acer campestre</i> L., 1753	Plantes à fleurs
79783	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
79908	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Plantes à fleurs
80317	<i>Aegonychon purpureocaeruleum</i> (L.) Holub, 1973	Plantes à fleurs
80410	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Plantes à fleurs
80591	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Plantes à fleurs
80759	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Plantes à fleurs
80857	<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Plantes à fleurs
80902	<i>Aira multiculmis</i> Dumort., 1824	Plantes à fleurs
81272	<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Plantes à fleurs
81295	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Plantes à fleurs
81479	<i>Allium polyanthum</i> Schult. & Schult.f., 1830	Plantes à fleurs
81544	<i>Allium vineale</i> L., 1753	Plantes à fleurs
81569	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Plantes à fleurs
81656	<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
81856	<i>Althaea officinalis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
81963	<i>Amaranthus blitoides</i> S.Watson, 1877	Plantes à fleurs
131285	<i>Amaranthus blitum</i> subsp. <i>blitum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
81992	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
82018	<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
82562	<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	Plantes à fleurs
82750	<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Plantes à fleurs
82833	<i>Anthemis cotula</i> L., 1753	Plantes à fleurs
82922	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
83159	<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
83160	<i>Aphanes australis</i> Rydb., 1908	Plantes à fleurs
83272	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Plantes à fleurs
83481	<i>Arbutus unedo</i> L., 1753	Plantes à fleurs
83653	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Plantes à fleurs
83777	<i>Aristolochia clematitis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
131692	<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>bulbosum</i> (Willd.) Schübl. & G.Martens, 1834	Plantes à fleurs
84057	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Plantes à fleurs

84110	<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Plantes à fleurs
84279	<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
84524	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Fougères et affines
85208	<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Plantes à fleurs
85740	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
85986	<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	Plantes à fleurs
86087	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Plantes à fleurs
86301	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Plantes à fleurs
187230	Brassicaceae Burnett, 1835	Plantes à fleurs
86399	<i>Brassica napus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
86400	<i>Brassica nigra</i> (L.) W.D.J.Koch, 1833	Plantes à fleurs
86490	<i>Briza media</i> L., 1753	Plantes à fleurs
86512	<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Plantes à fleurs
86514	<i>Bromopsis ramosa</i> (Huds.) Holub, 1973	Plantes à fleurs
86634	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
86817	<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	Plantes à fleurs
86828	<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774	Plantes à fleurs
87420	<i>Calendula arvensis</i> L., 1763	Plantes à fleurs
87442	<i>Calepina irregularis</i> (Asso) Thell., 1905	Plantes à fleurs
87849	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Plantes à fleurs
87862	<i>Capsella rubella</i> Reut., 1854	Plantes à fleurs
87930	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Plantes à fleurs
87964	<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
88415	<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	Plantes à fleurs
88483	<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Plantes à fleurs
88510	<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Plantes à fleurs
88569	<i>Carex hirta</i> L., 1753	Plantes à fleurs
88741	<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Plantes à fleurs
88752	<i>Carex panicea</i> L., 1753	Plantes à fleurs
88819	<i>Carex remota</i> L., 1755	Plantes à fleurs
88885	<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Plantes à fleurs
89200	<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
89468	<i>Celtis australis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
89579	<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Plantes à fleurs
89619	<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Plantes à fleurs
190443	<i>Centaurea</i> L., 1753	Plantes à fleurs
90008	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Plantes à fleurs
90017	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Plantes à fleurs
90076	<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Plantes à fleurs
90091	<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
90669	<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
90681	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Plantes à fleurs
133219	<i>Chenopodium album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Plantes à fleurs
91169	<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
91258	<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Plantes à fleurs
91430	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Plantes à fleurs

91819	Cladanthus mixtus (L.) Chevall., 1827	Plantes à fleurs
91886	Clematis vitalba L., 1753	Plantes à fleurs
190930	Clinopodium L., 1753	Plantes à fleurs
92302	Convolvulus arvensis L., 1753	Plantes à fleurs
92488	Cormus domestica (L.) Spach, 1834	Plantes à fleurs
92501	Cornus sanguinea L., 1753	Plantes à fleurs
92806	Crassula tillaea Lest.-Garl., 1903	Plantes à fleurs
115789	Poterium sanguisorba L., 1753	Plantes à fleurs
116012	Prunella vulgaris L., 1753	Plantes à fleurs
116043	Prunus avium (L.) L., 1755	Plantes à fleurs
116142	Prunus spinosa L., 1753	Plantes à fleurs
116265	Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Fougères et affines
116392	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	Plantes à fleurs
116704	Quercus ilex L., 1753	Plantes à fleurs
521658	Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784	Plantes à fleurs
116751	Quercus pubescens Willd., 1796	Plantes à fleurs
116759	Quercus robur L., 1753	Plantes à fleurs
116762	Quercus rubra L., 1753	Plantes à fleurs
999933	Rabelera holostea (L.) M.T.Sharples & E.A.Tripp, 2019	Plantes à fleurs
116903	Ranunculus acris L., 1753	Plantes à fleurs
116952	Ranunculus bulbosus L., 1753	Plantes à fleurs
117221	Ranunculus sardous Crantz, 1763	Plantes à fleurs
117231	Ranunculus serpens Schrank, 1789	Plantes à fleurs
117353	Raphanus raphanistrum L., 1753	Plantes à fleurs
139841	Raphanus raphanistrum subsp. raphanistrum L., 1753	Plantes à fleurs
117944	Rorippa palustris (L.) Besser, 1821	Plantes à fleurs
118073	Rosa canina L., 1753	Plantes à fleurs
197264	Rosa L., 1753	Plantes à fleurs
118916	Rubia peregrina L., 1753	Plantes à fleurs
119418	Rumex acetosa L., 1753	Plantes à fleurs
119419	Rumex acetosella L., 1753	Plantes à fleurs
119471	Rumex conglomeratus Murray, 1770	Plantes à fleurs
119473	Rumex crispus L., 1753	Plantes à fleurs
197284	Rumex L., 1753	Plantes à fleurs
119550	Rumex obtusifolius L., 1753	Plantes à fleurs
119569	Rumex pulcher L., 1753	Plantes à fleurs
119585	Rumex sanguineus L., 1753	Plantes à fleurs
119780	Sagina apetala Ard., 1763	Plantes à fleurs
119818	Sagina procumbens L., 1753	Plantes à fleurs
119948	Salix atrocinerea Brot., 1804	Plantes à fleurs
120040	Salix x fragilis L., 1753	Plantes à fleurs
120685	Salvia pratensis L., 1753	Plantes à fleurs
612559	Salvia verbenaca subsp. verbenaca L., 1753	Plantes à fleurs
120712	Sambucus ebulus L., 1753	Plantes à fleurs
120717	Sambucus nigra L., 1753	Plantes à fleurs
120824	Saponaria officinalis L., 1753	Plantes à fleurs

121201	<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Plantes à fleurs
121334	<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Plantes à fleurs
121823	<i>Scleranthus annuus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
121999	<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Plantes à fleurs
122630	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Plantes à fleurs
122745	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Plantes à fleurs
123154	<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv., 1812	Plantes à fleurs
123164	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
123401	<i>Silene baccifera</i> (L.) Roth, 1788	Plantes à fleurs
123713	<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
124034	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Plantes à fleurs
197729	<i>Solanum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
124233	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Plantes à fleurs
124261	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
124499	<i>Spergula arvensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
124719	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Plantes à fleurs
125000	<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Plantes à fleurs
125014	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Plantes à fleurs
20000105	<i>Symphyotrichum lanceolatum</i> [groupe]	Plantes à fleurs
126650	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Plantes à fleurs
198509	<i>Torilis Adans.</i> , 1763	Plantes à fleurs
126859	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Plantes à fleurs
126865	<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Plantes à fleurs
975515	<i>Torminalis glaberrima</i> (Gand.) Sennikov & Kurtto, 2017	Plantes à fleurs
127029	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
127230	<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Plantes à fleurs
127259	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Plantes à fleurs
127294	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Plantes à fleurs
127340	<i>Trifolium incarnatum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
127412	<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	Plantes à fleurs
127439	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Plantes à fleurs
127498	<i>Trifolium subterraneum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
127660	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Plantes à fleurs
128077	<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Plantes à fleurs
128114	<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
128476	<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Plantes à fleurs
128633	<i>Verbascum pulverulentum</i> Vill., 1779	Plantes à fleurs
128754	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
128792	<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Plantes à fleurs
128801	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
128832	<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Plantes à fleurs
128880	<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Plantes à fleurs
128956	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Plantes à fleurs
129083	<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Plantes à fleurs
129092	<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
129127	<i>Vicia bithynica</i> (L.) L., 1759	Plantes à fleurs

129207	<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Plantes à fleurs
129298	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Plantes à fleurs
129305	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Plantes à fleurs
613129	<i>Viola arvensis</i> var. <i>arvensis</i> Murray, 1770	Plantes à fleurs
129906	<i>Viscum album</i> L., 1753	Plantes à fleurs
129968	<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Plantes à fleurs
129997	<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Plantes à fleurs
130028	<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Plantes à fleurs
106499	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Plantes à fleurs
106571	<i>Lonicera japonica</i> Thunb., 1784	Plantes à fleurs
106581	<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Plantes à fleurs
106653	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Plantes à fleurs
106698	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Plantes à fleurs
106719	<i>Lotus tenuis</i> Waldest. & Kit. ex Willd., 1809	Plantes à fleurs
106747	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817	Plantes à fleurs
106766	<i>Lupinus angustifolius</i> L., 1753	Plantes à fleurs
106818	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Plantes à fleurs
106842	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	Plantes à fleurs
106854	<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd., 1809	Plantes à fleurs
106918	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Plantes à fleurs
107027	<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	Plantes à fleurs
610909	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Plantes à fleurs
107073	<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Plantes à fleurs
107090	<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Plantes à fleurs
107284	<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Plantes à fleurs
107318	<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Plantes à fleurs
107440	<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Plantes à fleurs
107574	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Plantes à fleurs
107649	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Plantes à fleurs
107658	<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Plantes à fleurs
107689	<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	Plantes à fleurs
107711	<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Plantes à fleurs
107886	<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Plantes à fleurs
108351	<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Plantes à fleurs
108477	<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	Plantes à fleurs
108785	<i>Montia fontana</i> L., 1753	Plantes à fleurs
108874	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Plantes à fleurs
1049429	<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten. & Sangiov., 1841	Plantes à fleurs
108996	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Plantes à fleurs
109019	<i>Myosotis discolor</i> Pers., 1797	Plantes à fleurs
137914	<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Plantes à fleurs
109084	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Plantes à fleurs
137934	<i>Myosotis ramosissima</i> subsp. <i>ramosissima</i> Rochel, 1814	Plantes à fleurs
773798	<i>Nasturtium officinale</i> R.Br., 1812 [déprécié]	Plantes à fleurs
195386	<i>Oenanthe</i> L., 1753	Plantes à fleurs
109893	<i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753	Plantes à fleurs

111391	Ornithogalum umbellatum L., 1753	Plantes à fleurs
111406	Ornithopus compressus L., 1753	Plantes à fleurs
195539	Ornithopus L., 1753	Plantes à fleurs
111419	Ornithopus perpusillus L., 1753	Plantes à fleurs
111561	Orobanche hederae Vaucher ex Duby, 1828	Plantes à fleurs
111876	Oxalis corniculata L., 1753	Plantes à fleurs
111879	Oxalis debilis Kunth, 1822	Plantes à fleurs
111897	Oxalis latifolia Kunth, 1822	Plantes à fleurs
111921	Oxalis stricta L., 1753	Plantes à fleurs
112303	Papaver dubium L., 1753	Plantes à fleurs
195739	Papaver L., 1753	Plantes à fleurs
112355	Papaver rhoeas L., 1753	Plantes à fleurs
112410	Parietaria judaica L., 1756	Plantes à fleurs
112483	Paspalum distichum L., 1759	Plantes à fleurs
138626	Pastinaca sativa subsp. urens (Req. ex Godr.) ?elak., 1875	Plantes à fleurs
112745	Persicaria maculosa Gray, 1821	Plantes à fleurs
113260	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Plantes à fleurs
113474	Picris hieracioides L., 1753	Plantes à fleurs
113525	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Plantes à fleurs
113596	Pimpinella saxifraga L., 1753	Plantes à fleurs
113689	Pinus pinaster Aiton, 1789	Plantes à fleurs
113842	Plantago coronopus L., 1753	Plantes à fleurs
113904	Plantago major L., 1753	Plantes à fleurs
114114	Poa annua L., 1753	Plantes à fleurs
114332	Poa pratensis L., 1753	Plantes à fleurs
114416	Poa trivialis L., 1753	Plantes à fleurs
114595	Polygala vulgaris L., 1753	Plantes à fleurs
114658	Polygonum aviculare L., 1753	Plantes à fleurs
115076	Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Fougères et affines
196579	Populus L., 1753	Plantes à fleurs
115156	Populus tremula L., 1753	Plantes à fleurs
115215	Portulaca oleracea L., 1753	Plantes à fleurs
85940	Bidens aurea (Aiton) Sherff, 1915	Plantes à fleurs
127956	Taxon sensible !	Plantes à fleurs
139441	Prunus lusitanica subsp. lusitanica L., 1753	Plantes à fleurs
124453	Spartium junceum L., 1753	Plantes à fleurs
110221	Ononis pusilla L., 1759	Plantes à fleurs
125816	Taxus baccata L., 1753	Plantes à fleurs
105261	Lathyrus sphaericus Retz., 1783	Plantes à fleurs
93936	Cyperus fuscus L., 1753	Plantes à fleurs
131840	Asplenium ruta-muraria subsp. ruta-muraria L., 1753	Fougères et affines
123773	Sison amomum L., 1753	Plantes à fleurs
125123	Sternbergia lutea (L.) Ker Gawl. ex Spreng., 1825	Plantes à fleurs
81966	Amaranthus blitum L., 1753	Plantes à fleurs
106965	Lycium barbarum L., 1753	Plantes à fleurs
81483	Allium porrum L., 1753	Plantes à fleurs

82607	Taxon sensible !	Plantes à fleurs
120700	Salvia verbenaca L., 1753	Plantes à fleurs
192622	Fraxinus L., 1753	Plantes à fleurs
446750	Symphyotrichum Nees, 1832	Plantes à fleurs
112467	Parthenocissus tricuspidata (Siebold & Zucc.) Planch., 1887	Plantes à fleurs
106497	Lolium multiflorum Lam., 1779	Plantes à fleurs
107677	Medicago orbicularis (L.) Bortal., 1776	Plantes à fleurs
133531	Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell., 1914	Plantes à fleurs
191251	Crepis L., 1753	Plantes à fleurs
127613	Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844	Plantes à fleurs
104855	Lamium amplexicaule L., 1753	Plantes à fleurs
105521	Leontodon saxatilis Lam., 1779	Plantes à fleurs
198902	Vicia L., 1753	Plantes à fleurs
20000008	Arenaria serpyllifolia [groupe]	Plantes à fleurs
128782	Veronica acinifolia L., 1762	Plantes à fleurs
99072	Fumaria densiflora DC., 1813	Plantes à fleurs
99111	Fumaria parviflora Lam., 1788	Plantes à fleurs
82080	Ambrosia artemisiifolia L., 1753	Plantes à fleurs
99211	Taxon sensible !	Plantes à fleurs
194895	Montia L., 1753	Plantes à fleurs
129032	Veronica triphyllos L., 1753	Plantes à fleurs

Annexe 2 : Liste des espèces de la faune présentes sur la commune de Sainte-Terre d'après la bibliographie (Source : Observatoire FAUNA)

Classe	Nom valide	Nom vernaculaire
Aves	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert
Aves	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette
Aves	Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti
Aves	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant
Aves	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré
Aves	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche
Aves	Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche
Aves	Cygnus olor (Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé
Aves	Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)	Élanion blanc
Aves	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir
Aves	Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Epervier d'Europe
Aves	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle
Aves	Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset
Aves	Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier
Aves	Streptopelia decaocto (Fridvaldszky, 1838)	Tourterelle turque
Aves	Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran
Aves	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs
Aves	Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée
Aves	Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert
Aves	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche
Aves	Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers
Aves	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique
Aves	Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière
Aves	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe
Aves	Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise
Aves	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon
Aves	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier
Aves	Luscinia megarhynchos C.L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle
Aves	Phoenicurus ochrurus (S.G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir
Aves	Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc
Aves	Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir
Aves	Turdus philomelos C.L. Brehm, 1831	Grive musicienne
Aves	Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette
Aves	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire
Aves	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce
Aves	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue
Aves	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes
Aves	Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde
Aves	Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire
Aves	Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Etourneau sansonnet
Aves	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe
Aves	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres

Aves	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique
Aves	Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini
Aves	Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre
Insecta	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)
Insecta	Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)
Insecta	Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)
Insecta	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La)
Insecta	Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le)
Insecta	Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le)
Insecta	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')
Insecta	Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou (La)
Insecta	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)
Mammalia	Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux
Mammalia	Meles meles (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen
Mammalia	Martes foina (Erxleben, 1777)	Fouine
Mammalia	Genetta genetta (Linnaeus, 1758)	Genette commune
Mammalia	Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier
Mammalia	Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen
Mammalia	Ondatra zibethicus (Linnaeus, 1766)	Rat musqué
Mammalia	Mus musculus Linnaeus, 1758	Souris grise
Mammalia	Rattus norvegicus (Berkenhout, 1769)	Rat surmulot
Mammalia	Myocastor coypus (Molina, 1782)	Ragondin
Mammalia	Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe
Mammalia	Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne
	Tarentola mauritanica (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie (La)
Aves	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois
Insecta	Cacyreus marshalli Butler, 1898	Brun du pélargonium (Le)
Insecta	Triodia sylvina (Linnaeus, 1761)	Sylvine (La)
Insecta	Nomophila noctuella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nomophile
Insecta	Rhodometra sacraria (Linnaeus, 1767)	Phalène sacrée (La)
Insecta	Helicoverpa armigera (Hübner, 1808)	Armigère (L')
Insecta	Thalophila matura (Hufnagel, 1766)	Noctuelle cythérée (La)
Aves	Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue
Aves	Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe
Amphibia	Aquarana catesbeiana (Shaw, 1802)	Grenouille taureau (La)